

# et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE** *Abbé Pierre* +



## Le logement une affaire d'État

© Seb. Gaudfruy

NUMÉRO 69 **OCTOBRE** 2010 / 1 euro





© Seb / Grandfroy



**page 8**

■ **Le logement,**  
une affaire d'État

**pages 4/7**

AGIR AU QUOTIDIEN

**pages 8/12**

LE LOGEMENT, UNE AFFAIRE D'ÉTAT

**page 13**

TÉMOIGNAGE : HENRY LAURET, JOURNALISTE  
ET CHRONIQUEUR, AMI ET PARRAIN DE LA FONDATION

**page 14**

LA LONGUE ERRANCE DES EXPULSÉS

**pages 16/17**

LE MONDE DU LOGEMENT

**pages 18/19**

AGIR ENSEMBLE

**page 20**

LE SQUAT DE LA RUE RENÉ COTY



**page 17**

■ **Christophe Robert :**  
« Refondation :  
le logement grand oublié »

© Seb / Grandfroy



© D.R.

**page 19**

■ **Odette,** une donatrice  
très investie



© Gilles Bassignac/Gamma

**page 20**

■ **le squat**  
de la rue René Coty



# L'édito du président

## L'abbé Pierre aurait hurlé

Comment ne pas se révolter aujourd'hui alors que l'on expulse, que l'on parle de déchéance de la nationalité, que nous vivons dans la surenchère sécuritaire... Comme l'abbé Pierre l'aurait fait, nous avons le devoir de crier notre indignation !

Assez d'injustices et d'actes honteux ! Assez de stigmatisation de personnes humaines, de généralisations, comme aux plus noires heures de notre Histoire... Les Gens du voyage ne sont pas des voyous, pas des hors-la-loi.

La Loi, justement, a prévu la création d'aires d'accueil et n'est appliquée que dans la moitié des communes concernées. Les élus qui jettent l'opprobre, et qui ne respectent pas les lois qu'ils votent sont-ils dignes, sont-ils respectables ?

Comment peut-on rejeter des familles entières, des citoyens européens, français ? Une telle politique d'exclusion et de rejet des minorités, des plus faibles est dangereuse. Elle est insupportable.

La Fondation Abbé Pierre l'a dit, il faut de toute urgence organiser des réponses avant de renforcer les mesures administratives sécuritaires, souvent sans considération des situations humaines de celles et ceux qui s'y voient contraints. La répression ne peut se substituer au devoir républicain de respect et de solidarité dicté par sa devise.

Raymond Etienne  
*Président de la Fondation Abbé Pierre*



© Seb. J. Gaudfroy

### ■ Fiesta des Suds, pour un Noël solidaire



© Yvon Guichard

Lors de l'édition 2009 de la Fiesta des Suds à Marseille, la Fondation Abbé Pierre avait lancé un appel aux festivaliers afin qu'ils déposent des messages de soutien dans les boîtes aux lettres mises à disposition de 100 personnes à la rue. Encouragée par ce bel élan, la Fondation Abbé Pierre continue son action. Avec "Les Petits Plus de la Ville", à l'origine de l'événement, et en partenariat avec l'association Latinissimo/Fiesta des Suds, elle invite cette année les sans-abri à émettre des propositions de rencontres pendant les fêtes de fin d'année et incite le public à y répondre. L'opération "Et si j'invitais une personne à la rue cet hiver" se fera à travers les boîtes aux lettres installées sur le mur. Avec, cette année, un effort particulier envers les femmes à la rue, moins nombreuses l'an passé que les hommes à manifester leurs désirs d'échanges. Rendez-vous du 15 au 23 octobre à Marseille devant le mur de boîtes aux lettres afin que Noël soit un moment de partage pour toutes et tous.

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - [www.fondation-abbé-pierre.fr](http://www.fondation-abbé-pierre.fr) ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle  
Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**  
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.  
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.  
Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.  
Impression : ADI Graphiques, 8 rue Saint-Pierre 94200 - Charenton-le-Pont. Routage : Presto.  
Ce numéro comporte également un encart sur une partie de la diffusion.





## Une aire pour les Gens du voyage

À Draguignan, les inondations de juin ont détruit l'aire de stationnement des Gens du voyage. L'agence régionale PACA de la Fondation a assuré son réaménagement.

## Tapis rouge

Le secteur "Promotion des habitants" de la Fondation a soutenu le film de Sylvain Georges "Qu'il repose en révolte (des figures de guerre)", seul documentaire français sur les 20 sélectionnés pour la compétition au Festival international du documentaire. Tourné à Calais, il révèle les conditions de vie des populations concernées par les politiques migratoires.

## ■ LE DOUBLE "OBJECTIF" POUR YVON

En quittant son poste de directeur d'organisme de formation, Yvon Richard s'était fixé deux buts : vivre ses passions, dont la photographie, et s'occuper des autres. C'est donc ainsi qu'il



Yvon Richard (à g.), avec Laurent Desmard (à dr.), administrateur de la FAP et le terrain à Draguignan après les inondations (ci-dessous).



s'engage comme bénévole à la Fondation Abbé Pierre, à Marseille. « En juin, après les inondations dans le Var, je suis allé prendre des clichés pour répertorier les cas les plus graves, établir les premiers contacts, la Fondation ayant débloqué 200 000 euros d'urgence. » Yvon visite aussi dans le cadre de "SOS Taudis" les logements signalés pour établir des fiches diagnostic, photos à l'appui. « C'est éprouvant de croiser le regard de ceux qui souffrent mais cela donne des armes pour combattre l'indifférence et la lenteur des décideurs », assure-t-il. Et parce que pour lui le mot générosité a un sens, sur son site fiestadelta.com, il offre ses photos en précisant : « C'est gratuit, mais vous pouvez faire un don à la Fondation Abbé Pierre. » ■

## ■ Guider les SDF vers le logement

Difficile de sortir de la rue, de se voir octroyer un logement et de l'investir lorsqu'on est sans domicile fixe. La Boutique Solidarité de Toulon, gérée par les Amis de Jéricho, et membre du réseau des Boutiques Solidarité de la Fondation Abbé Pierre, propose donc, avec le Collectif Hébergement Varois, un accompagnement personnalisé aux sans-logis : entretiens

individuels pour comprendre leurs parcours, leurs situations, ateliers d'apprentissage de la vie en communauté, prospection du parc locatif et négociation avec les bailleurs. Une fois dans les lieux, situés à proximité de la Boutique Solidarité, les ex-SDF sont conviés à des réunions collectives pour résoudre les problèmes rencontrés. ■

## ■ SOS TAUDIS, DES FONDS POUR LA SEINE-ET-MARNE

Depuis deux ans, l'AIPI (Ateliers pour l'Initiation, la Production et l'Insertion) accompagne le programme "SOS Taudis" en Seine-et-Marne : repérage des familles mal logées, signalisation aux différents acteurs sociaux, suivis des cas... L'important soutien de la Fondation permet à l'AIPI de mener à bien sa mission : accompagner les familles dans la résolution des problèmes et financer des travaux dans les situations les plus urgentes. ■





En Haïti, la Fondation a aussi participé à la remise en état de points d'eau.

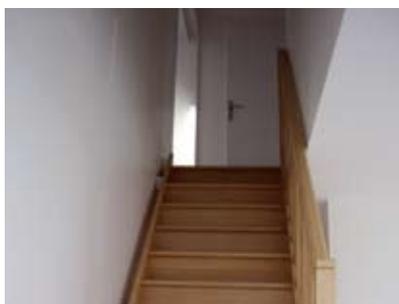
© D.R.

### ■ Haïti, un soutien au long cours

Depuis huit mois, la Fondation Abbé Pierre accompagne les sinistrés d'Haïti avec trois partenaires : "ID-Initiative Développement", "Atlas Logistique" et la "Fondation Architectes de l'Urgence". Dans le cadre de son soutien financier à "ID" et son partenaire local "ADEMA", la Fondation a permis de mettre en sécurité 10 000 rescapés qui ont été accompagnés vers des familles d'accueil. Avec son partenaire "Atlas Logistique", elle a financé la mise en place d'abris provisoires pour 600 familles. Quant à la "Fondation Architectes de l'Urgence" elle s'engagera, avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre, à la réhabilitation de 190 logements endommagés par le séisme. ■

### ■ Rester chez soi

À Montreuil, en banlieue parisienne, une famille avec quatre enfants vivait dans un logement de 37 m<sup>2</sup>. Propriétaire mais incapable de payer les charges, elle laissait le logement se dégrader. L'association Freha (France Euro Habitat), déléguée par la Mairie, a racheté sa part de copropriété ainsi que l'appartement situé à l'étage supérieur. Freha a ensuite engagé de gros travaux pour rénover les lieux et doubler la surface habitable. La famille, devenue locataire de Freha pour un loyer réduit, s'est ainsi réinstallée dans son logement refait à neuf. Coût global de l'opération : 233 410 euros, dont environ 10 % financés par la Fondation dans le cadre de son programme "2 000 Toits pour 2 000 familles". ■



© D.R.

### ■ Deux fois 3 ans au Sri Lanka !

Alertée par des conditions de vie moyenâgeuses d'employés agricoles de douze plantations, la Fondation a, avec l'association franco-luxembourgeoise PADEM et le NWC, syndicat des travailleurs sri lankais, monté un programme d'aide en trois ans. Quelque 50 000 personnes en ont bénéficié. 500 enfants ont été scolarisés. 90 maisons ont été construites et des chantiers diligentés pour apporter l'eau et l'électricité. 730 microcrédits ont été attribués à des particuliers et 1500 formations accordées, 11 coopératives créées. Forte de ces résultats, la Fondation s'engage de nouveau pour trois ans au Sri Lanka. ■

© D.R.



Avant et après : logements d'ouvriers sri lankais

## Tsunami 2004 : mission bilan

Deux architectes de l'association "Craterre" rattachée à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble ont passé trois semaines en Indonésie pour dresser un bilan des deux programmes financés par la Fondation en partenariat avec la "Fondation Architectes de l'Urgence" et "Atlas Logistique". Tous les propriétaires sont contents de leurs maisons reconstruites à l'emplacement initial. Elles résistent bien au climat et au vieillissement. Les conclusions de ce rapport vont permettre aux acteurs de la post-urgence d'améliorer leurs projets.

## L'ESH fête ses dix ans.

L'Espace Solidarité Habitat, (ESH), implanté à Paris, souffle en novembre ses dix bougies. Dix ans au service du logement des plus humbles : orientation, conseils, information, formation à la recherche d'un logement, prévention des expulsions.



## ■ DIALOGUE IMPOSSIBLE ?

### Un toit pour 12 mois

**Pour faciliter l'insertion et la réinsertion sociale et professionnelle des personnes sortant de prison, l'ARIPPS (association régionale pour l'insertion professionnelle des publics spécifiques) a équipé dix T2, dans la région d'Avesnes-sur-Helpe avec le concours de la Fondation. Des logements conventionnés sous-loués aux bénéficiaires, pendant 12 mois maximum.**



guier avec les représentants de la ville, de la police et des associations grâce au soutien de la Fondation Abbé Pierre. Enthousiaste, l'équipe réunie par Yazid a travaillé d'arrache-pied. Las, le local terminé, les habitants, craignant les troubles, ont signé une pétition pour en interdire l'accès... aux jeunes. « *En vilipendant ces mômes, on les désespère. Ces réactions de rejet les blessent* », confie Yazid. « *L'idéal serait que l'on nous autorise à construire sur un terrain en friche un peu à l'écart du Chêne Pointu. Et surtout, je tente de motiver mes troupes, d'organiser coûte que coûte des médiations entre les générations... en me souvenant toujours que le dernier livre de l'abbé Pierre s'intitulait N'oublions pas les jeunes.* » ■

## ■ TOUT BEAU, TOUT NEUF

Ouverte en 1998, La Boutique Solidarité d'Angoulême, l'une des premières à voir le jour, fonctionne 7 jours sur 7. Elle accueille en moyenne 700 personnes par an. Équipée au départ avec des meubles et du matériel de récupération, elle a changé d'allure au printemps dernier, grâce au partenariat permanent avec IKEA. « *Nous sommes allés au magasin de Bordeaux choisir le mobilier qu'IKEA nous offrait, puis trois salariés de l'entreprise, dont un menuisier, sont venus pendant trois jours monter et installer tous les éléments avec nous* », raconte Gaéтан Dubrulle, responsable de la Boutique. « *Ils étaient heureux de participer à cette opération avec les personnes que nous accueillons et les permanents de la Boutique et de voir enfin les locaux et leurs meubles en place. Un chouette souvenir* », ajoute Gaéтан. Aujourd'hui, la Boutique Solidarité d'Angoulême, grâce à IKEA, affiche une toute autre allure. ■



Angoulême : le montage et l'installation des meubles IKEA





Jacques Dutronc à la Fête de l'Humanité porte le bracelet de la Fondation Abbé Pierre en signe de solidarité.

### ■ Rencontres estivales

Afin de sensibiliser à ses actions sociales de nouveaux publics, notamment les jeunes, la Fondation Abbé Pierre était présente cet été avec son container sur plusieurs manifestations. Au Beach Soccer de Marseille, la venue d'Éric Cantona, parrain de la Fondation, a créé l'événement sur le stand. Aux Francofolies de La Rochelle, outre des artistes comme Jeanne Cherhal, Laurent Voulzy, Vanessa Paradis, 4 000 participants ont signé le Manifeste contre le mal-logement... Même accueil du public, motivé et enthousiaste, à la Fête de l'Humanité, à la Courneuve, le week-end du 11/12 septembre. Les Manifestes signés depuis 3 ans seront prochainement remis au secrétaire d'État au Logement. ■

## Territoires

### PARIS

**L'été est aussi meurtrier que l'hiver pour les personnes à la rue. Pour le rappeler, la Fondation a déposé, début juillet, un homme en glace devant la pyramide du Louvre. Une sculpture qui a fondu en quelques heures sous l'effet de la chaleur, en précisant dans un communiqué: «Si le gouvernement n'est pas responsable des morts à la rue, il est responsable de ne pas tout mettre en œuvre pour que personne ne soit contraint d'y vivre.»**



### ■ ALLÔ PRÉVENTION EXPULSION, PREMIER BILAN

En juin 2009, face à l'augmentation des expulsions locatives, la Fondation ouvrait sa plateforme téléphonique : **0810 001 505**. En un an, plus de 2 500 appels ont été traités, dont 76 % à la suite d'impayés de loyer. Causes premières de ces situations : l'emploi (44 %), l'évolution de la cellule familiale, divorce, rupture, décès, départ (22 %), la santé (14 %). 50 % des appelants vivent en Ile-de-France, où la moitié des expulsions sont exécutées. 39 % sont des personnes seules et 30 % seules avec des enfants. 31 % travaillent, 29 % perçoivent les minima sociaux, 20 % recherchent un emploi. 15 % seulement ont déposé un dossier DALO, alors qu'entre 35 et 45 % relèvent de ce dispositif. **0810 001 505**, un numéro à noter, à communiquer, à répéter. ■



### ■ Vive Paris !

Pendant des semaines, neuf résidents de la Pension de famille "Lumière et Vie" à Nîmes, âgés de 19 à 60 ans, ont mis au point leur escapade parisienne. « Ces préparatifs ont été aussi importants que notre virée de quatre jours. Ensemble, nous avons bâti un projet, rêvé, ri, imaginé, choisi l'hôtel, les restos, etc », assure Pascal, l'un des animateurs. Visite organisée de la Fondation pour débiter (ils y tenaient tous), des principaux monuments de la capitale, des musées, balade en bus, en métro, un programme complet pour de vraies vacances... enfin ! pour toutes et tous. ■



### PAYS BASQUE

**La Fondation a participé financièrement à la remise en état de la toiture d'une maison à Boucau, en Aquitaine. Le couple, propriétaire occupant, ne disposant que de 579,72 € par mois de revenus, il lui était impossible d'obtenir un crédit et de rassembler les 11 000 € nécessaires. Une rénovation qui permet de maintenir les occupants dans leur lieu de vie.**



une

**2009, quelques chiffres révélateurs :**

**1** personne sur **2** vit avec moins de 1500 euros/mois;

**300 €** de reste-à-vivre après paiement des frais d'alimentation, de transport, de santé et d'éducation;

**1** personne sur **2** ne part pas en vacances;

**7,8 millions** de Français sous le seuil de pauvreté.

*Enquête du Crédoc*



# Le logement, affaire d'État

■ *Place à la rigueur... Depuis cet été, le Gouvernement annonce des mesures économiques substantielles qui vont encore une fois peser sur les plus fragiles. Sur le front du logement, même inquiétude : l'immobilier et les loyers flambent, l'État va ponctionner les offices Hlm de 340 millions d'euros sur 3 ans, menaçant ainsi la construction de 20 000 logements sociaux annuels. Davantage d'expulsions, davantage d'exclusion : notre société part-elle à la dérive ?*

■ **P**our ceux et celles qui avaient pourtant déjà mis une croix sur leurs vacances, la fin de l'année s'annonce bien difficile. 8 millions de Français ont déjà réduit leur dépense de santé pour essayer de "tenir". Des conditions de vie précaires, un reste-à-vivre\* minime sont le lot commun du retraité, du jeune, du ménage modeste. Locataires et propriétaires issus de la classe moyenne doivent faire face à des dépenses incompressibles qui augmentent plus vite que leurs revenus, telles que le logement, l'électricité, l'eau, le gaz et les combustibles qui représen-

\* reste-à-vivre : résiduel des revenus du foyer, une fois déduites toutes les charges financières (loyer, gaz, électricité, téléphone...).

tent au total 38 % de leurs dépenses (étude du Crédoc, 2009). Pour ceux qui ont la chance d'avoir un toit, se maintenir dans le logement demande de grands sacrifices... En 2010, le nombre de coupures de gaz était de 60 000 alors qu'on en comptait 6 000 en 2008 !

Dans ce climat inquiétant, avant même de conserver son logement, avoir un toit avec un faible revenu est devenu une gageure pour ceux que la vie n'a pas épargnés. Delphine et Laurent sont dans ce cas : un grave accident du travail et des difficultés familiales pour l'une, une rupture conjugale et le chômage pour l'autre... au total, dix ans de galère qu'il a fallu traverser. Les visages sont marqués et les confidences retenues,



© AFP

mais tous deux veulent bien témoigner car aujourd'hui cette vie-là est derrière eux.

■ Une scène d'expulsion... toujours aussi violente, toujours aussi tragique.

## Une clé pour s'ouvrir

Plus de goût à rien, même plus l'envie de prendre soin





## Précarité énergétique : des chiffres...

En 2009, au moins **3,4 millions** de ménages vivent dans la précarité énergétique ; en moyenne, ils consacrent **15 %** de leur revenu à l'énergie (contre 6 % pour les plus aisés). **2 millions** de foyers relèvent des tarifs de première nécessité (TPN). **300 000** demandes aux fonds d'impayés d'énergie (FSL) ont été enregistrées. Il existe **3,7 millions** de logements passoires en France.

de soi, se laisser couler petit à petit. « *Aujourd'hui, si j'ai le courage de repartir, c'est grâce à Maryline. Elle m'a écoutée et aidée à trouver ce logement, j'ai même un petit jardin, c'est vraiment bien.* » Handicapée à vie, Delphine, 30 ans, vient de s'installer à Saint-Péray. Elle commence ses démarches pour trouver un emploi. Elle souhaite travailler dans les espaces verts. Laurent vit non loin de là, à Tournon où il a désormais une copine. Autre grande victoire pour Laurent, il revoit sa sœur depuis quelques mois : « *Elle est venue*

■ **Pour les sortir de l'isolement, Maryline se rend chez Laurent et chez Delphine plusieurs fois par mois.**

*chez moi avec ses enfants, incroyable ! Maintenant, elle prend de mes nouvelles... avant je n'étais rien pour elle.* »

Combien de rencontres pour casser l'isolement, de discussions pour sortir de la détresse avant d'entendre de telles paroles ? « *Il faut passer énormément de temps avec les personnes issues de l'errance pour qu'elles soient à nouveau dans une démarche dynamique. C'est le logement qui provoque le déclic mais c'est un énorme changement.*

*Il faut leur donner confiance et en même temps les mettre face à leurs responsabilités.*

*Il faut surtout les revaloriser* », précise Maryline Perrin, éducatrice spécialisée en charge de « Parabri », un

dispositif d'ac-



compagnement dans le logement pour les personnes issues de la rue et mis en place il y a un an par l'association touloudaine « Parenthèse ». Chaque semaine, voir plus s'il le faut, Maryline frappe à la porte de « ses » locataires



© AFP





© DR

encore fragiles. Il faut soutenir les efforts, relancer les démarches. Mais cela paye : Delphine a obtenu une aide de la CAF (Caisse d'allocations familiales) pour partir une semaine en vacances et Laurent devrait commencer un chantier d'insertion. « *Ce dispositif est né d'un double constat, celui des assistantes sociales du secteur valentinois qui n'avaient aucune solution de logement pour les personnes ayant connu la rue et notre expérience de logement des grands exclus dans la durée,* » précise Marie Crété, responsable Habitat à Parenthèse. Tout près de Valence, côté ardéchois, l'association accueille en effet douze résidents dans sa Pension de famille financée en partie par la Fondation, tout comme "Parabri". Petites annonces,

■ **Loger les personnes qui sortent de prison, un défi relevé par l'ARIPPS avec l'aide de la Fondation.**

bouche à oreilles... en un an, cette aventure humaine a même conquis des propriétaires privés qui proposent à l'association des appartements à petit loyer pour les personnes en errance. "Parabri" comptabilise une vingtaine de logements autour de Valence en plus de ses contacts avec les bailleurs... L'arrêté anti-mendicité

publié par le Maire de la ville en 1995 semble bien loin !

### Tourner la page

Appelons-le Joe, un prénom passe-partout qui convient lorsque l'on sort de prison pour défaut de permis et que l'on veut se réinsérer.

## ... que l'on peut réduire!

Depuis le lancement de son programme "2 000 toits pour 2 000 familles" en octobre 2008, la Fondation sensible à la précarité énergétique, a financé

**759** logements économes en charges, concernant **1 820** personnes environ.



© AFP



« Pour moi, le logement-passerelle a été une réussite à 100 % ! Je n'ai aucune famille et grâce à l'Aripps (Association régionale pour l'insertion professionnelle des publics spécifiques), on m'a conseillé et j'ai pu trouver un studio rapidement. Sinon, c'est sûr que j'aurais eu à nouveau des problèmes. Avec les revenus du RSA et des

© AFP

*petits boulots, j'arrive à vivre et je paye mon loyer grâce à l'APL et aux aides de la CAF. Heureusement, parce que sans adresse, on ne peut rien faire, on n'a pas de vie ni d'emploi. »*

À 41 ans, Joe n'a aucune honte à dire combien l'aide de l'Aripps lui est encore précieuse au bout de 6 mois. Après des années de galère et des problèmes de couple, il a pris du recul et voit à nouveau sa femme et ses trois filles. « Le plus important, c'est de relancer un projet de vie. Joe voulait vraiment que ses 3 enfants portent un autre regard sur lui, qu'ils découvrent qu'il pouvait être un père et un citoyen comme les autres. Nous mettons tout en œuvre pour la réinsertion des sortants de prison et notre priorité, c'est le logement. Il signifie la sécurité, la fin de la marginalisation ; il protège de la récidive. C'est la première chose sur laquelle nous nous concentrons avec eux. Bien sûr, ils ont le devoir de chercher par eux-mêmes. C'est seulement une fois qu'ils sont logés que l'on peut entamer un processus de reconstruction, de réparation de soi et de recherche d'emploi... » développe

Badara Dioh, directeur et créateur de l'Aripps. Un processus qui peut prendre des années et auquel se voue cette association

■ **Tout comme leurs parents, des enfants à la rue aujourd'hui en France, ça existe !**



© AFP

■ **98 % des personnes sortant de prison n'ont d'autre solution que de faire appel à des associations pour les loger.**

unique en son genre qui accueille 98 % des sortants de prison. À Maubeuge où le marché immobilier est saturé, les centres d'hébergement refusent d'accueillir ces personnes. À leur sortie de prison, elles sont immédiatement à la rue.

### Bail impossible à signer

« En 2009, nous avons accompagné 120 hommes et avons souscrit un bail à leur place. Nous passons une fois par semaine les voir pour faire le point, les aider dans leurs démarches. Au bout d'un an, une fois garanties la stabilité et l'autonomie dans le logement, nous nous retirons et ils prennent le relais. » L'association gère 4 logements-passerelle avec des bailleurs. Six appartements sont en cours d'acquisition grâce à



un financement de la Fondation. L'Aripps cherche à rayonner sur d'autres villes car « aucune structure ne les accueille ni ne les accompagne ailleurs », confirme Badara.

En ces temps de libéralisme accru où l'individu a peu de chance de trouver sa place s'il a le moindre handicap, de telles initiatives associatives sont remarquables et prouvent qu'une société plus solidaire est possible. Mais entre les dépenses sociales soumises à la rigueur dans le prochain budget de l'État et la politique du logement rabotée de près d'un milliard d'euros, peut-on espérer que ces réussites exemplaires se multiplient ? C'est pourtant l'une des obligations constitutionnelles de l'État que d'assurer un logement digne à tout citoyen... Le manque criant de moyens financiers et humains est d'autant plus intolérable que les associations témoignent de la volonté des exclus : « Nous avons des personnes qui fréquentent la Boutique Solidarité de Toulon qui désirent être accompagnées dans leur recherche de logement. Elles ont été recensées lors des permanences Dalo de l'Agence régionale PACA de la Fondation. Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec des bailleurs et nous allons mettre en place des baux glissants », précise Karim Bouzar, directeur de la Boutique. « Chaque locataire nous payera une redevance en fonction de son reste-à-vivre et bénéficiera d'un accompagnement de 15 mois environ. » Pour que les sans-domicile ne soient pas sans espoir. ■

## Témoignage

# Attention à l'onde de choc sociale

*Henry Lauret est journaliste et chroniqueur (économie politique). Il est également Ami et Parrain de la Fondation depuis 2006.*

### Le monde entier a subi les effets de la crise financière de 2008, la France n'y a pas échappé. Pouvons-nous refaire surface ?

Sommes-nous conscients qu'il est miraculeux que l'économie occidentale ait tenu le choc ? Comme quelques-uns, j'ai dénoncé les excès de la marée de sur-financement et de surendettement qui baignait l'Occident : un trompe-l'œil de monnaie et de richesses virtuelles. Nous en avons tous plus ou moins profité. Notre fardeau atteint près de 1 500 milliards. Ceux qui prêtent pour nos fins de mois, les marchés donc, nous surveillent de près. La rigueur budgétaire nous est garantie pour au moins 10 ans. Le temps est venu de dire aux Français : vous ne sortirez pas indemnes de ce choc.

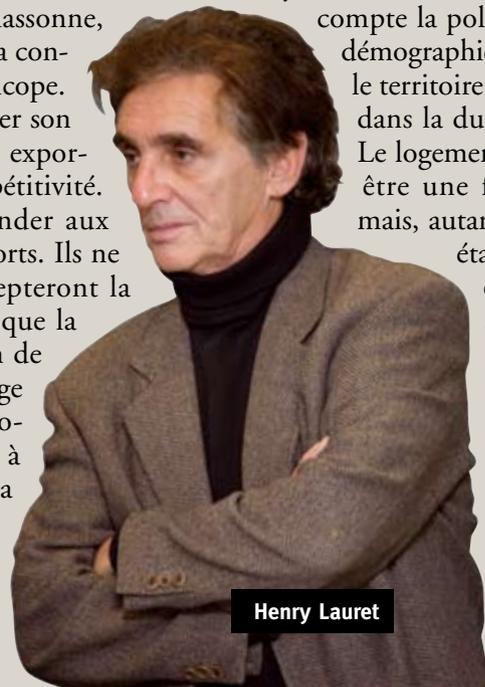
### Comment faire redémarrer la croissance ?

Sans confiance, le financement de l'économie est aléatoire, l'investissement hésitant, la production mollassonne, le chômage persistant. La consommation risque la syncope. La France doit réorganiser son industrie, dynamiser ses exportations, soigner sa compétitivité. Cela suppose de demander aux Français beaucoup d'efforts. Ils ne sont pas dupes. Ils accepteront la contrainte pour autant que la justice sociale, la notion de partage, fasse bon ménage avec la nécessité économique, mais personne, à gauche ou à droite, n'a spontanément envie de faire le "sale" boulot. La politique est pour beaucoup un métier qui sup-

pose d'être élu et réélu. L'onde sociale de la crise financière noie un peu plus les populations fragiles, celles des minima sociaux, des Smicards. Les classes moyennes sont en voie de paupérisation relative. Sait-on que la politique de l'emploi, sous toutes ses formes, consomme près de 80 milliards d'euros/an alors que nous avons le chômage de masse le plus persistant d'Europe ? Décrétons la guerre au gaspi, privilégions une meilleure dépense. Faisons-le avec respect et bon sens, par exemple en refondant toute la politique de prélèvement et de redistribution à l'échelle de la Nation.

### Et le logement ? Nous avons, là aussi, des décennies de retard...

Il n'y a pas d'un côté "le bon" logement social porté par les uns, et de l'autre, "l'horreur économique" incarnée par le marché. Il faut privilégier la dimension citoyenne, évaluer les besoins ; prendre en compte la politique de la ville, la démographie, le vivre-ensemble, le territoire... Il s'agit d'œuvrer dans la durée, tous ensemble. Le logement social ne doit pas être une finalité, un écueil, mais, autant que possible, une étape du parcours résidentiel. Une réponse à un moment de la vie. En attendant, nous devons vite traiter l'urgence, une obligation morale, sociale et humanitaire! ■



Henry Lauret

© Seb ! Godefroy





# La longue errance des expulsés...

*Plus de toit, plus d'adresse, plus d'effets personnels du jour au lendemain. Condamnés à déménager d'un meublé à un autre sans connaître la fin de cette errance, tel est le quotidien des familles expulsées.*

**R**ien n'a empêché la famille Abat, les parents et leurs trois enfants, d'être expulsée le 28 juin dernier de l'appartement qu'elle occupait au 50 rue de la République à Marseille. Ni la forte mobilisation des associations, ni la proposition de leurs voisins, le boulanger et le pharmacien, de régler leur dette locative, ni les solutions avancées par Fathi Bouaroua, directeur de l'agence régionale PACA de la Fondation Abbé Pierre. Le bailleur, *Le Nouveau Logis Provençal*, partenaire du mouvement Hlm est demeuré inflexible. « *En milieu d'après-midi, nous avons été jetés dehors comme des malpropres, sans avoir le temps de préparer nos affaires, encadrés par les forces de police. Mes enfants pleuraient, ils avaient honte. L'appartement a été immédiatement muré. C'était affreux à voir* » explique le papa handicapé.

Direction le Trianon, un hôtel meublé où la famille Abat s'installe dans un deux pièces équipé d'une douche et d'un évier. Avec l'interdiction de cuisiner. « *Nous mangeons dans les parcs, dans les jardins, où nous pouvons* », confie la fille

aînée qui ajoute « *mais le plus dur c'est de ne pas savoir où nous irons demain car ce relogement est limité dans le temps, quinze jours, nous a-t-on précisé. Heureusement notre entourage nous soutient, la famille comme les amis. Mais personne n'a de place pour nous accueillir.* »

Cas tristement banal ! Tombé gravement malade il y a quatre ans, le papa perd son emploi de boulanger. Sa pension d'invalidité et les quelques heures de ménage que fait la maman ne permettent plus, en mai 2009, de couvrir les dépenses courantes. Les dettes s'accumulent. « *Le loyer était de 645 euros et les charges augmentaient en permanence. Je pensais que les services sociaux de la Maison des Handicapés nous proposeraient une solution, sans savoir laquelle* » confie Monsieur Abat.

En perdant son logement, la famille Abat a perdu ses souvenirs entassés au fil des années, des photos, des bibelots, mais elle a aussi perdu ses repères. Elle a sombré dans la précarité, l'incertitude des lendemains. « *Avec la peur au ventre de devenir SDF, avoue le papa, et d'être séparé de mes enfants.* »

© Yann Richard



## Recevoir "Et les Autres?"

Je dépose votre magazine "Et les Autres?" dans la salle d'attente de mon entreprise et aimerais en recevoir plusieurs exemplaires, comment procéder?

■ Mireille A., Ramonville ■

Heureuse initiative qui permet de nous faire connaître et d'inciter des personnes à soutenir au financement de nos actions. Pour obtenir des numéros de "Et les autres?", il vous suffit de souscrire autant d'abonnements que vous le souhaitez. Le coût est de 4 € pour 4 numéros par an. Vous pouvez remplir le formulaire d'abonnement qui figure dans chaque revue en bas de cette page 15. Merci pour cette généreuse idée.

## Baisse de la construction

On parle beaucoup de ralentissement de construction de logements en France, et notamment de logements sociaux. De quand date cette "chute"?

■ Michel R., Le Mans ■

Cette baisse est ancienne puisqu'elle remonte à 1975, année pic où sur 550 000 logements neufs en construction, 150 000 étaient dédiés au



parc social. La chute ensuite a été progressive jusqu'en 2001, "année noire" où à peine plus de 30 000 logements sociaux ont été mis en chantier. Depuis 2004, les courbes remontent sensiblement mais les chiffres officiels sont "biaisés". En effet, sont entrés désormais sous la définition "logement social", les logements intermédiaires (PLS) qui représentent selon les années entre un tiers et 40 % des 100 000 annoncés.

## Soutien régulier

Une de mes amies souhaiterait recevoir un formulaire pour vous faire des dons réguliers par prélèvement. À qui doit-elle s'adresser?

■ Suzanne V., Cazedarnes ■

Votre amie peut contacter le service donateurs de la Fondation, soit par courrier 3-5 rue de Romainville

75019 Paris, soit par téléphone : 01 55 56 37 25. Toutes les informations nécessaires lui seront données. Elle peut aussi remplir en ligne un formulaire de don et de prélèvement sur notre site :

[www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)

(Rubrique : "Nous soutenir").

## Expulsions et bénévolat

Votre plateforme téléphonique "Allô Prévention Expulsion" cherche-t-elle toujours des bénévoles?

■ Chantal S., Le Plessis-Robinson ■

Plus que jamais, notre plateforme téléphonique est à l'écoute des personnes menacées d'expulsion et de toutes celles susceptibles de les aider. Cette plateforme fonctionne au siège social de la Fondation rue de Romainville dans le 19<sup>e</sup> arrondissement à Paris, avec l'aide de bénévoles. Pour rejoindre cette équipe, nous vous invitons à contacter Marie Rothhahn au :

01 55 56 37 00 ou par mail [mrothhahn@fondation-abbe-pierre.fr](mailto:mrothhahn@fondation-abbe-pierre.fr)



## Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : «et les autres?»

4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme

Mlle

M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

e-mail : .....

Règlement :  chèque bancaire  chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



## Union européenne et sans-abri

Le 22 juin dernier, le Comité des régions européennes a adopté des propositions pour lutter contre la très grande précarité et le sans-abrisme. Il demande à la Commission européenne d'élaborer des mesures pour soutenir les collectivités territoriales dans leur lutte quotidienne contre le sans-abrisme.

## Femmes SDF : plus nombreuses

Selon Bea Chityil, Chargée de mission (Égalité entre les femmes et les hommes à la direction générale emploi, affaires sociales, égalité des chances de la Commission européenne), un nombre croissant de femmes vivent à la rue, notamment des mamans célibataires. Plus de la moitié se retrouve dans cette situation à la suite de violences domestiques ou d'abus sexuels.

## MALIN ET SOCIAL: LE BAIL À RÉHABILITATION

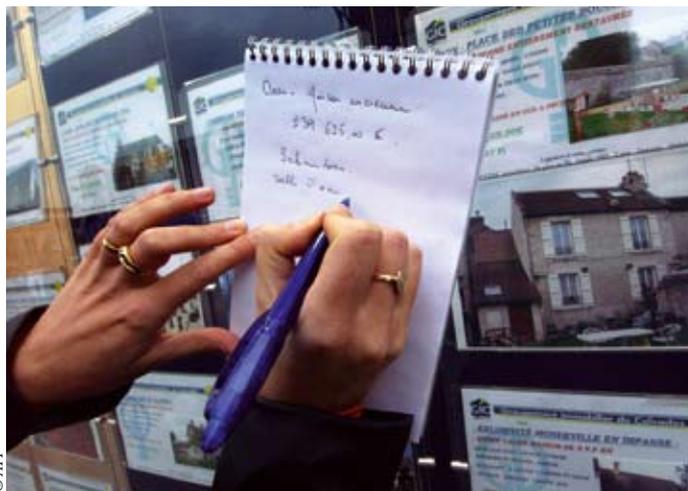


© Stp. / Grandfroy

Vous disposez d'un logement en mauvais état que vous aimeriez mettre à disposition de personnes en difficulté ? Vous n'avez pas les fonds nécessaires aux travaux, ou pas envie de vous en occuper ? Pensez au bail à réhabilitation. Ce dispositif permet aux particuliers de confier à un tiers, nommé preneur, les travaux de remise en état, la gestion locative du bien jusqu'au terme du bail, d'un minimum de 12 ans. En fin de bail le propriétaire récupère son bien en bon état sans verser une quelconque indemnité. Le "preneur" ne peut être qu'un organisme Hlm, une société d'économie mixte dont l'objet est de construire ou de donner à bail des logements, une collectivité territoriale ou un organisme agréé dont l'un des objets est de contribuer au logement des personnes défavorisées. Qui plus est, le régime fiscal du bail à réhabilitation est avantageux.

## Taux zéro pour tous

En annonçant la suppression du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier en 2011 - mesure qui ne concerne pas les bénéficiaires actuels - Christine Lagarde, ministre du Budget, a également présenté le prêt à taux zéro renforcé. Ce prêt sera accordé sans condition de ressources aux personnes qui achètent pour la première fois une résidence principale. Cette aide va être accentuée pour les faibles revenus acquérant un logement neuf dans les régions en forte tension immobilière, notamment Paris et toute l'agglomération parisienne, la Côte d'Azur et le Genevois français.



© AFP



© AFP

## CHARGES ÉNERGÉTIQUES, L'ASCENSION

**Gaz :** nouvelle augmentation de 2 à 4,7% en fonction des contrats au 1<sup>er</sup> juillet, après une hausse de 9,7% en avril.

**Électricité :** + 3% à compter du 15 août pour les particuliers.

**Fioul :** variation constante en fonction des augmentations du prix du pétrole, augmentation de 1 centime par litre au 1<sup>er</sup> juin, prix 0,71 euro/l, en moyenne.



## Interview

# Refondation : le logement grand oublié



© S.A.I. Godefroy

*Christophe Robert, délégué général adjoint de la Fondation a présidé un groupe de travail préalable au lancement du chantier de la "Refondation" du dispositif d'hébergement et d'accès au logement lancé au printemps 2009 par le ministère du Logement. Avec le Collectif des associations unies dont elle est membre, la Fondation a contribué à fixer les grands principes d'une nouvelle politique publique du logement pour les personnes sans abri et mal logées.*

**Le Gouvernement avait lancé le chantier de la "Refondation" en disant haut et fort: le logement d'abord!... qu'en est-il après 18 mois de travail ?**

Nous avons tiré la sonnette d'alarme en juin dernier lors d'une conférence de presse où nous avons dit clairement les choses : si rien n'est fait, nous allons droit dans le mur et la Refondation se résumera en effet à un slogan. On ne peut pas accepter l'inertie dont l'État fait preuve alors que nous avons posé ensemble les orientations générales de ce chantier et que l'esprit initial était plutôt positif... Il y a un décalage très fort entre l'intention de la réforme et la réalité. Alors qu'il faut une offre bien plus importante de logements accessibles aux personnes modestes, l'État, au contraire, baisse les aides de financement pour la construction de logements sociaux et ne régule pas non plus les loyers qui sont de plus en plus hors de portée pour la majorité d'entre nous. C'est inacceptable. Il faut également rester vigilant au discours du gouvernement. Récemment, le Ministre a réaffirmé sa volonté d'arrêter la production de nouvelles places d'hébergement, ce parc ayant atteint selon lui un niveau satisfaisant,

puisque l'on privilégierait désormais l'accès au logement. Mais c'est mettre la charrue avant les bœufs puisqu'il n'y a pas assez de logements pour l'instant et que dans certains territoires, les structures d'hébergement sont saturées depuis des années (cf. Rapport mal-logement), sans parler des besoins nouveaux liés aux personnes victimes de la crise financière et économique.

**Quelles sont les conditions qui permettraient la réussite de la "Refondation" ?**

La première nécessité, c'est de construire et capter massivement des logements à vocation sociale, sans quoi l'État sera responsable de l'échec de la Refondation. Il faut également agir sur les autres enjeux : la prévention des expulsions, l'éradication de l'habitat indigne. On ne peut pas accepter qu'en 2009, plus de 10 000 ménages aient été encore expulsés et que quelque 600 000 logements indignes soient encore recensés sur notre territoire. Si l'on en reste au niveau du discours et qu'aucun signe n'est donné en termes de moyens financiers et de volonté politique, la dynamique d'origine risque de mourir étouffée. ■

## Locataires : montrer pattes blanches

Selon l'APAGL (Association pour l'accès aux garanties locatives), entre 55 et 60 % des locataires potentiels ne remplissent pas les critères exigés par les bailleurs tels qu'avoir un contrat de travail à durée indéterminée et des revenus mensuels justifiables équivalant à trois ou quatre fois le montant du loyer. Résultat : de plus en plus de postulants à bail capables pourtant d'acquitter un loyer trichent (fausses fiches de salaire, faux contrat, fausses attestations, etc.)

## Justificatifs : stop aux abus

**NON!** un bailleur n'a pas le droit de demander avant d'établir un contrat de location :

- 1 photo d'identité ;
- 1 carte d'assuré social ;
- 1 copie du relevé de compte ;
- 1 attestation de bonne tenue de comptes et d'absence de crédit ;
- 1 contrat de mariage ;
- 1 jugement de divorce ;
- 1 dossier médical ;
- 1 extrait de casier judiciaire ;
- 1 attestation de l'ancien bailleur.

La loi du 6 juillet 1989, art. 22-2 l'interdit. Mais, compte tenu du marché de la location, le postulant à un logement est-il en position de force pour refuser de fournir ces éléments ? Là est la question !





## Semaine de la finance solidaire

**Du 3 au 10 novembre prochains aura lieu la 3<sup>e</sup> Semaine de la finance solidaire. Au programme de cette semaine, des animations dans toute la France seront organisées pour découvrir la finance solidaire et son utilité concrète. L'occasion aussi pour la Fondation de mieux faire connaître son Fonds Commun de Placement, "Agir avec la Fondation Abbé Pierre", dont la moitié des intérêts générés lui sont reversés sous forme de dons. Chacun peut y souscrire auprès de sa banque en indiquant le code ISIN FR0010626184.**



© DR

### ■ Décathlon : tous ensemble !

Le 4 septembre dernier, plus de 250 salariés de Décathlon ont participé, sous les couleurs de la Fondation, aux 10 km de la Braderie de Lille. Une dizaine de personnes fréquentant les Boutiques Solidarité de Valenciennes et de Montargis (lieux d'accueil de jour pour personnes défavorisées), ont couru à leurs côtés.

Ils ont tous franchi la ligne d'arrivée dans des temps très honorables (entre 44 mn et 1 h 15). Fin août, les salariés de Décathlon ont été reçus à la Boutique solidarité de Valenciennes pour s'entraîner ensemble avant cette épreuve. Des moments de rencontres et d'échanges à la fois sportifs et solidaires. ■



© DR

### ■ DES ARCHITECTES DANS LA DANSE

Idée généreuse de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France : offrir à la Fondation les droits d'entrée de son bal annuel organisé le 24 juin dernier. En remettant les 5 000 € collectés, le président, Dominique Tessier a déclaré : « Nous nous réjouissons d'un partenariat avec votre Fondation, qui témoigne d'un intérêt renouvelé des architectes concernant les enjeux du mal-logement, ainsi que de leur engagement à vos côtés. » ■

### ■ Leur vie en vers

Sensible à la cause des sans-abri, l'écrivain Stéphanie Fischer vient de leur consacrer un recueil de poésie "Et puis on passe". En préface figurent ces mots de l'abbé Pierre, « *Les vrais violents ce sont ceux qui ayant les moyens de secourir ceux qui manquent de tout et de leur permettre de devenir des hommes, ne le font pas... Le vaurien, ce n'est pas cet homme assis sur le trottoir ; le vaurien, c'est celui qui passe sans le voir.* » Stéphanie Fischer a souhaité offrir ses droits d'auteur à la Fondation. ■



© DR

### ■ EDF, UN AN D'ACTION

À l'occasion du premier anniversaire du partenariat entre EDF et la Fondation, axé sur le programme "2 000 toits pour 2 000 familles" et comportant un volet de lutte contre la précarité énergétique, EDF a remis à la Fondation le trophée qui lui avait été décerné. ■



## Legs et Donations

# Des donateurs très investis

*Améliorer le sort de celles et ceux qui n'ont même pas un toit... Volonté commune d'Odette, Edith et René qui sont un jour entrés en contact avec la Fondation afin de lui léguer des biens.*

Comme beaucoup de femmes de sa génération, Odette, 85 ans, ancienne fonctionnaire à la Commission européenne, a été très marquée par l'appel lancé par l'abbé Pierre en 1954. Célibataire, passionnée d'histoire, Odette vit désormais à Nice. Pour continuer à soutenir les actions initiées par celui qu'elle a toujours admiré, elle a pris, confie-t-elle « *les dispositions testamentaires qui m'ont paru naturelles. J'ai donc désigné la Fondation Abbé Pierre légataire universelle* », ajoutant : « *Je m'informe, dans le magazine "Et les Autres?", des différentes actions menées en faveur de ceux qui n'ont pas de toit mais j'ai également demandé à être personnellement informée des projets de la Fonda-*

*tion et à recevoir deux fois par an la visite du responsable des Legs et donations pour discuter avec lui des mesures prises. Cela me rassure et me permet d'envisager plus sereinement mon ultime voyage. »*

### Une décision familiale

Pendant des années, les trois filles d'Edith et René ont passé week-end et vacances en leur compagnie, dans la maison de campagne reçue en héritage, près de Bourriot-Bergonce dans les Landes. Puis, les unes après les autres elles se sont mariées, ont eu des enfants et sont venues de moins en moins souvent dans la jolie bâtisse isolée au milieu des pins. Récemment, après avoir reçu les conseils de leur notaire, Edith et René ont réuni leurs filles. « *Les volets de la maison ne s'ouvrent plus guère... Si nous la donnions à la Fondation Abbé Pierre? Certes, elle est un peu éloignée du bourg pour accueillir des familles mais la Fondation pourrait la vendre afin de réhabiliter un autre bien.* » Sans hésitation, les trois jeunes femmes ont approuvé la décision de leurs parents qu'elles ont qualifiée de « *formidable* ». La donation, en lien avec leur notaire, a été rapidement signée. Située dans une région touristique, la maison va vite trouver acquéreur. Les fonds dégagés seront immédiatement investis dans un programme d'aide aux plus démunis. ■



Odette : je donne en souvenir de l'hiver 1954

## Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



« *Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir.* » *Abbé Pierre*

Pour en savoir plus, demandez la brochure "Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre" par simple courrier. Vous pouvez également contacter :  
**Jean-Marie Vieux**  
 Fondation Abbé Pierre  
 3, rue de Romainville  
 75019 Paris  
 Tél : 01 55 56 37 27  
 06 23 25 93 78  
[jmvieux@fondation-abbé-pierre.fr](mailto:jmvieux@fondation-abbé-pierre.fr)





Il est tout juste midi, ce vendredi 25 septembre 1993, l'abbé Pierre avance d'un pas déterminé dans la rue René Coty, à Paris. Malgré ses 81 ans, il trouve la force de franchir la foule massée devant la porte du 41. L'immeuble est vide, c'est un ancien orphelinat. Il est muré et largement gardé par les forces de l'ordre campées derrière des barrières. Pourquoi tant de monde devant cet immeuble parisien ? C'est que ce dernier est occupé depuis quelque temps par 13 familles d'immigrés qui le squattent avant d'être expulsées manu militari suite à une décision de justice qui révolte l'abbé Pierre.

Pour lui un tel acte est insupportable car la Cour d'appel de Paris, saisie par les victimes et l'association DAL avait autorisé adultes et enfants à rester là pendant 6 mois, en leur reconnaissant le droit au logement.

L'Abbé a donc quitté le matin même sa retraite d'Esteville pour prendre position sur le trottoir. Il ne bougera pas tant que justice ne sera pas rendue aux plus faibles.

Il est venu avec toutes ses médailles, dont la croix de Grand officier de la Légion d'honneur qu'il a reçue en 1992. Comme cela, il est intouchable par les forces de l'ordre. Il prend d'ailleurs le temps de les saluer et de leur tendre la main, n'accusant aucun d'entre eux. Puis il saisit un micro.

Le Délégué général de la Fondation, Claude Chigot à l'époque, est avec l'Abbé, tout comme le Professeur Albert Jacquard, son ami,

© Gilles Bassignac/Camma



Il était une fois...

## Le squat de la rue René Coty

qui soutient également la cause des sans-logis. Pour eux, les logements vacants dans les grandes villes sont de véritables provocations pour celles et ceux qui sont à la rue. De telles situations sont intolérables et l'on ne peut que comprendre le désespoir des familles récemment expulsées.

L'image de l'abbé Pierre sur le trottoir entouré par les CRS et les journalistes est très forte. Elle déstabilise vite Jean Tibéri, le premier adjoint de Jacques Chirac, alors Maire de Paris. Une délégation est reçue à Matignon. « Grâce à l'Abbé, nous avons pu attirer l'attention sur le scandale de la vacance et la dénoncer. Il avait l'art de retourner les situations pour que les plus forts, les plus grands, s'interrogent », se rappelle Claude Chigot.

En fin de soirée, l'abbé Pierre est reçu et entendu par un proche du Premier ministre de l'époque, Edouard Balladur. Les familles

expulsées seront immédiatement logées à l'hôtel en attendant un relogement définitif.

Deux années plus tard, dans son arrêt du 1<sup>er</sup> mars 1995, la Cour de cassation confirmera non seulement l'arrêt de la Cour d'appel de la ville de Paris, mais elle condamnera en outre, la Ville de Paris à verser aux familles la somme de 8 000 francs, au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile relatif aux frais de procédure engagés... ■

« Je ne quitterai pas ce trottoir tant que la décision de la Cour d'appel de Paris ne sera pas respectée, tant qu'une des portes du bâtiment n'aura pas été enfoncée! »

